



VISITE D'ÉTUDE DU REPRÉSENTANT CANADIEN DU HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Ad hoc
Québec
15 février 2019

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} MarieChantal Chassé (Châteauguay), présidente de la Commission des relations avec les citoyens (CRC)
- Coordonnateur à la procédure parlementaire aux commissions
- Conseillère en relations interparlementaires
- Secrétaire de la CRC

DÉLÉGATION ÉTRANGÈRE/AUTRES PARTICIPANTS

- M. Jean-Nicolas Beuze, représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Canada
- M^{me} Denise Otis, directrice du bureau du HCR à Montréal

CONTEXTE

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est une agence onusienne militant pour la protection des gens déracinés à travers le monde, incluant les personnes réfugiées, déplacées à l'interne, rapatriées, apatrides et vivant des situations similaires à celles des personnes réfugiées. Cette organisation est l'une des principales agences humanitaires, avec un personnel de près de 10 000 membres répartis dans 132 pays.

Au Canada, le mandat du HCR consiste à œuvrer à la protection et à la réinstallation des personnes réfugiées, ainsi qu'à la mobilisation du public et des gouvernements fédéral et provinciaux pour soutenir les personnes réfugiées et le mandat de l'organisation.

Le Représentant du HCR au Canada a demandé à être reçu à l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) dans le but de mieux comprendre le système législatif québécois et le mandat de la CRC.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présenter le système législatif québécois.

- Le coordonnateur à la procédure parlementaire aux commissions a présenté le fonctionnement général du système législatif québécois. Il a notamment présenté les distinctions entre les champs d'actions du Canada et du Québec, de même que les différentes étapes de l'adoption d'une loi. Le Représentant du HCR au Canada a pu constater les différences entre le fonctionnement des travaux parlementaires au fédéral et au Québec.

Faire connaître le mandat de la CRC ainsi que le processus de consultation publique au sein des commissions parlementaires.

- La Présidente et la secrétaire de la CRC ont présenté le mandat de la CRC, qui inclut les questions d'immigration.
- Elles ont répondu aux interrogations du Représentant du HCR au Canada sur le processus de consultation publiques des commissions parlementaires.



DÉPENSES

Aucun frais lié à cette activité.

Ce rapport a été approuvé par les participants.